



Budget 2026: la tentation de l'impôt revient en force

Malgré les engagements de François Bayrou, les pistes se multiplient pour augmenter les recettes fiscales faute d'économies suffisantes.

Le premier ministre doit dessiner dans un mois au moins les grandes lignes du budget 2026 qui prévoit 40 milliards d'euros d'économies. À plusieurs reprises, il a assuré que cet effort colossal serait fourni « sans augmentation d'impôt ».

Mais à mesure que se rapproche l'échéance, l'idée de faire avaler la portion amère des économies en faisant

« payer les riches » et les entreprises gagne du terrain. Bercy planche depuis des mois sur un dispositif visant les hauts revenus qui dissuaderait l'optimisation fiscale. La tentation est grande aussi de s'attaquer à nombre de niches fiscales comme celle bénéficiant aux retraités. Ce qui revient bien à augmenter les impôts des catégories concernées.

➔ INFLATION ET CROISSANCE EN BAISSÉ, TENSIONS POLITIQUES...
LE BUDGET DANS L'IMPASSE **PAGE 20**

Malgré les promesses, la tentation de l'impôt pour renflouer l'État gagne le gouvernement





Alors que l'équation budgétaire semble insoluble, les idées d'augmentation des recettes publiques se multiplient.

Julie Ruiz Perez

Si les promesses n'engagent que ceux qui les croient, celle-ci n'a jamais dû engager grand monde. Depuis que François Bayrou a annoncé qu'il présenterait mi-juillet un plan proposant 40 milliards d'euros d'effort budgétaire à inscrire dans le budget, les ministres de Bercy et le premier ministre lui-même n'ont eu de cesse de répéter que cet effort serait fourni « sans augmentation d'impôts ». Mais, l'échéance approchant, cet engagement semble comporter de plus en plus d'astérisques. « Nous avons toujours dit qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôt pour les classes moyennes et populaires », précisait par exemple un haut gradé de Bercy, il y a quelques jours. « Il n'y aura pas de hausse d'impôts d'ensemble », nuance le ministre de l'Économie, Éric Lombard lui-même, la semaine dernière sur le plateau de France 2, dans une formule qui ouvre grand la voie à des hausses de fiscalité pour « certains » contribuables.

En réalité, le gouvernement prévoit dès le début de l'année de créer un nouvel impôt. Les ministres de Bercy ont déjà annoncé il y a des mois que la nouvelle « contribution différentielle sur les hauts revenus » (CDHR), qui consiste en un impôt plancher fixé à 20 % des revenus pour les 65 000 ménages les plus aisés, serait remplacée l'an prochain par « un dispositif anti-optimisation » - comprendre un impôt plancher, mais sur le patrimoine cette fois-ci. Le gouvernement chercherait notamment un moyen de taxer la trésorerie accumulée dans les holdings par certains ménages fortunés. Ce dispositif visant les plus aisés est souvent présenté, par les membres du « socle commun », comme une des monnaies d'échange qui pourrait permettre au gouvernement d'acheter une non-censure des socialistes sur le budget. Même si l'un d'entre eux admet que sans autre mesure pour les amadouer, « cela risque d'être un peu léger ».

Justement, dans les rangs centristes (où le slogan « pas de hausse d'impôts » reste une bannière politique), on commence à s'ouvrir à l'idée qu'il faudra « raconter une histoire » autour du budget

2026. « Il faut des mesures symboliques pour faire accepter l'effort d'économies important », analyse un parlementaire. Une « mesure symbolique » pourrait être une taxation sur les « ultrariches », une idée qui fait toujours recette dans l'opinion. Justement, ce jeudi, une proposition de loi de députés écologistes visant à instaurer une taxation plancher de 2 % sur les détenteurs d'un patrimoine de plus de 100 millions d'euros a été examinée au Sénat après avoir été adoptée par l'Assemblée nationale en février. Le ministre de l'Économie s'est sèchement opposé à ce dispositif « nuisible à l'investissement et à nos ressources fiscales ». Mais la rengaine de la solution consistant à « taxer les riches » semble être entrée dans les têtes. « L'effort doit être partagé et juste, et donc concerner tous, à commencer par les plus favorisés », a, par exemple, déclaré aux Échos le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau.

Du côté des entreprises, on a aussi perçu la petite musique des hausses d'impôts. Déjà, l'an dernier, alors qu'un autre gouvernement formulait des promesses assez similaires, les grandes entreprises ont écopé d'une surtaxe d'impôt sur les sociétés qui devrait leur coûter au total 8 milliards d'euros cette année, selon les estimations de Bercy. À l'époque, les gouvernements Barnier, puis Bayrou, ont juré qu'elle serait temporaire (elle ne doit durer qu'un an). Dans un retournement qui n'a pas dû surprendre des patrons qui savent qu'« en France, les impôts sont rarement temporaires », le gouvernement est en train de distiller l'idée que cette « surtaxe » pourrait être renouvelée l'année prochaine, selon une source dans les milieux d'affaires. « Si on prolonge cette taxe, cela fait 8 milliards d'économies de moins à trouver d'un coup », concède un connaisseur des arcanes budgétaires.

La chasse aux niches fiscales devrait également aboutir à des hausses d'impôts même si Bercy préfère toujours parler de « baisse des dépenses fiscales ». Depuis le début de la préparation du budget, la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, a ouvert plu-

sieurs portes pour raboter certains avantages fiscaux. La piste de l'abattement de 10 % des retraités a été un temps mise en avant, avant d'être enterrée, sur ordre de Matignon, dit-on. L'idée de toucher au crédit d'impôt emploi à domicile, qui bénéficie à environ 4 millions de foyers, encore évoquée ce mardi par la ministre, serait sur le point de connaître le même sort, selon un initié. Reste toutefois d'autres niches fiscales, de montants plus modestes, qui pourraient faire les frais de l'effort budgétaire. D'ailleurs, même les plus importantes pourraient être rabotées « si un consensus parlementaire se dégage », affirme une source gouvernementale.

Dans cette ambiance qu'un député du centre qualifie de « foire à l'impôt », d'autres propositions émergent. Exemple, le Sénat a adopté mardi, au détour d'un texte visant à lutter contre la « fast-fashion », une disposition inattendue visant à instaurer une taxe sur les petits colis livrés par des entreprises établies hors de l'Union européenne, comprise entre deux et quatre euros. Une taxe provisoire sur les billets de train pour financer la rénovation des rails a aussi fait couler beaucoup d'encre au début du mois avant de disparaître des radars. Plus loin dans le temps, François Bayrou avait lui-même lâché une bombe fiscale en ouvrant la porte à un retour de la TVA sociale, avant que l'idée reflue à son tour, pour le moment. Comme le résume plaisamment le député Ensemble pour la République, Mathieu Lefèvre : « Il faudrait inventer une taxe sur la créativité fiscale dans notre pays : ça rapporterait gros ! » ■

168,6
milliards

Montant, en euros,
du déficit public en 2024





XOISE BOUZAS / HANS LUCAS VIA AFP

Le premier ministre, François Bayrou, et la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, le 15 avril, à Paris.

